

La Barbastelle

La Barbastelle
Bulletin de liaison de l'association
Chauve-Souris Auvergne
La Font du Verne
03 350 Le Brethon
Tél : 04 70 06 10 65
ou 04 70 06 86 03
Numéro 11 – Juin 2002

Sommaire :

- Murin « cantalou » : le Mystère enfin éclairci !
- Ca bouge du côté des Oreillards !
- Une nouvelle espèce en Auvergne !
- Compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 mars 2002 à Bourges
- Liste rouge Chiroptères Auvergne
- Séjour de prospection estivale
- Le point sur le volet animation
- SOS Chauves-Souris



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

MURIN « CANTALOU » : LE MYSTERE ENFIN ECLAIRCI !

En 1996, lors du séjour de recherche estivale organisé par Chauve-Souris Auvergne dans la région de Blesle (Haute-Loire), des chauves-souris du genre *Myotis* étaient capturées à plusieurs reprises. Elles ne présentaient pas de critères correspondant à une espèce décrite. On nomma alors ces chauves-souris « *Myotis cantalou* ».

D'autres animaux furent capturés dans toute l'Auvergne et dans l'Aube, le Calvados, la Charente-Maritime, l'Oise et le Val d'Oise. En 2001, une étude génétique élaborée en 1999 par le groupe chiroptère de la SFEPM a été lancée avec l'aide de Manuel RUEDI du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.

Des biopsies réalisées par Philippe Jourde en Charente-Maritime ont été analysées et le 28 février dernier, les résultats confirmaient que « *Myotis cantalou* » était le Murin d'Alcathoe *Myotis alcathoe*, décrit en 2001 par HELVERSEN et al. à partir d'individus de Hongrie et de Grèce. Il s'agit donc de la 32^{ème} espèce de chauve-souris en France métropolitaine et de la 23^{ème} en Auvergne (source : l'Envol des Chiros n°6 – mai 2002).

CA BOUGE DU COTE DES OREILLARDS !

Une nouvelle espèce d'Oreillard vient d'être décrite dans la revue allemande *Myotis*. Cette espèce proche mais cependant différente génétiquement de *Plecotus auritus* a des critères externes proches de ceux de *Plecotus austriacus* et serait présente surtout dans les régions de montagne. De plus amples détails seront donnés sur *Plecotus alpinus* dans le prochain Envol des chiros mais cette espèce a déjà été identifiée dans le Parc Régional du Queyras, ce qui en fait la 33^{ème} espèce française. De plus, un autre Oreillard, *Plecotus kolombatovici* vient d'être décrit dans les Balkans par SPITZENBERGER et al. Ca bouge du côté des Oreillards avec 4 espèces différentes ! (Source : L'Envol des Chiros n°6 – mai 2002).

UNE NOUVELLE ESPECE EN AUVERGNE.

Lors du stage d'initiation à l'identification des chiroptères par les ultrasons encadré par Michel BARATAUD et Yves TUPINIER et organisé dans les alentours de la forêt de Tronçais, une nouvelle espèce auvergnate a été identifiée.

Le 18 mai, en forêt de Bagnolet, une Pipistrelle pygmée *Pipistrellus pygmaeus* a été identifiée et plusieurs enregistrements ont été effectués. Il s'agit de la première mention auvergnate mais aussi de la première mention dans le centre de la France, puisque l'espèce n'a pas encore été observée dans le Limousin et en Charente-Maritime. Le lendemain, un autre individu a été de nouveau identifié en forêt de Tronçais.

Ce stage d'initiation, organisé du 17 au 20 mai dernier a accueilli 30 personnes originaires de toute la France. Il a pour but d'initier un maximum de personnes aux méthodes d'identification acoustiques des chiroptères.

Cette pipistrelle se caractérise par sa taille (plus petite que celle d'une Pipistrelle « classique ») et surtout par sa fréquence d'émission ultrasonore. En effet, alors que la Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* émet en règle générale en dessous de 50 kHz, la Pipistrelle pygmée se situe toujours au-dessus de 50 kHz et le plus souvent, aux alentours de 55 kHz.

Il s'agit donc de la 24^{ème} espèce de chiroptères connue en Auvergne.

Liste des espèces observées en Auvergne (mise à jour fin mai 2001).

Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>
Grand/Petit Murin	<i>Myotis myotis/blythii</i>
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>
Murin de Brandt	<i>Myotis brandti</i>
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
Murin de Beichstein	<i>Myotis beichsteini</i>
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>
Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilsoni</i>
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2002 A BOURGES

De manière exceptionnelle, la réunion du bureau de Chauve-souris Auvergne s'est tenue en dehors de la région Auvergne, le 23 mars 2002 à BOURGES (18). En effet, à l'occasion des Rencontres Nationales Chiroptères de la SFEPM, l'ensemble des administrateurs et un grand nombre d'adhérents étaient regroupés au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges. La réunion s'est tenue dans la salle d'entrée de l'auditorium du Muséum de Bourges.

Présents :

Administrateurs : Sylvie GIOSA, Matthieu BERNARD, Thomas BERNARD, Emmanuel BOITIER, Jean FOMBONNAT, Pascal GIOSA et Romain LEGRAND.

Adhérents : Serge BOUCHER, Christophe EYMARD, Nicolas GALAND, Emmanuel HEYRMAN, Fabrice TAUPIN et Jean-Pierre THAUVIN.

Excusée :

Administrateur : Jeanne FOMBONNAT.

Ordre du jour :

- Prochaine « Barbastelle »
- Stage estival.
- Atlas.
- Adhésion + plaquette FRANE.
- Liste rouge (entérinement).
- Nuit de la Chauve-souris 2002.
- Synthèse SOS chauve-souris.
- Autorisation de capture.
- Location de l'exposition.
- Le point sur les différents projets de protection.

Prochaine « Barbastelle » :

Le contenu du prochain numéro de la « Barbastelle » sera le suivant : compte-rendu des comptages hivernaux ; stage estival ; rappel des différentes animations à venir ; présentation de l'exposition ; compte-rendu de la réunion du bureau (ici présent) ; appel pour la synthèse des SOS Chauve-souris ; appel à cotisation. Le choix de la société Chaumeil-repro pour l'impression est entériné (travail de qualité ; coût financier moyen ; facilité de pliage – feuilles classées - ...). Matthieu et Thomas BERNARD ont en charge la mise en page, la reprographie et l'envoi de la « Barbastelle ».

Le problème de la mise à jour de la liste des adhérents et autres personnes ou structures recevant la « Barbastelle » est soulevé par Matthieu BERNARD (risque de doublon ; adresses erronées ; ...). Matthieu travaillera en relation avec Jean et Jeanne FOMBONNAT pour faire une mise à jour régulière de la liste. Jean FOMBONNAT insiste d'ailleurs sur la nécessité de bien remplir la partie adresse sur le bulletin de liaison même en cas de renouvellement. Il est également décidé de faire une relance personnalisée pour les personnes n'ayant pas renouvelé leur cotisation depuis l'année 2000.

Stage :

Cette année, notre stage estival de prospection se déroulera en Haute-Loire, dans le secteur du Puy-en-Velay du 8 au 13 juillet 2002. L'Assemblée Générale ordinaire de l'association aura lieu le samedi 13 juillet 2002 à 10h00. L'ensemble de ces dates est entériné par le bureau.

Le logement aura lieu au collège Jules Vallès au Puy-en-Velay. L'organisation pratique et le montant de la location reste à discuter. Matthieu BERNARD se porte volontaire pour ce travail.

Au niveau financier, le bureau décide que le stage sera financé sur des fonds propres de l'association et comme les années précédentes les frais seront partagés entre les participants. Il existe peut être une possibilité de vente de nos données à 2 bureaux d'étude (doc. d'objectif Natura 2000) mais celle-ci sera étudiée ultérieurement. Une demande de subvention pour l'organisation du stage (frais de déplacement, cartographie, ...) sera déposée auprès de la DIREN Auvergne mais sans réels espoirs d'avoir l'argent avant le stage. Pascal GIOSA se charge de constituer ce dossier de demande de subvention.

Enfin, Matthieu BERNARD est désigné pour assurer l'organisation pratique. Il sera aidé dans cette tâche par Christophe EYMARD (cartographie) et peut être par Christophe TOMATI (contacts avec les mairies, en particulier celle du Puy-en-Velay) qui s'était manifesté il y a quelques mois (contact à ré-établir).

Atlas :

Emmanuel BOITIER informe le bureau que selon lui 3 possibilités s'offrent à nous :

- repousser l'échéance et continuer notre travail comme d'habitude.
- se faire rémunérer des recherches de terrain pour combler les « blancs ». Mais compte-tenu des difficultés déjà rencontrées pour obtenir des subventions pour le stage de prospection, cette option apparaît difficilement réalisable.
- publier maintenant pour faire un état des lieux, une base de travail pour les années à venir.

A l'unanimité, le bureau décide de s'engager dans la voie d'une publication prochaine. Romain LEGRAND insiste alors sur l'obligation de fixer des échéances. La première est prise fin 2002. A cette date, la correction et le tri des données, le choix des synopsis ainsi que la recherche d'un logiciel de cartographie devront être réalisés. Emmanuel BOITIER est chargé de la coordination. Il demande à chacun de bien veiller à corriger et renvoyer le plus vite possible sa propre base de données (fournie il y a quelques mois).

Rebondissant sur cette remarque, Pascal GIOSA rappelle que les détenteurs d'autorisation de capture doivent réaliser un compte-rendu de leurs activités de l'année écoulée. Il est donc demandé à chaque titulaire de rendre ce travail au plus vite au coordinateur régional.

Adhésion à la FRANE et plaquette FRANE :

L'adhésion à la FRANE (Fédération des associations de protection de la nature en Auvergne) est discutée. La cotisation est de 64,97€ (400 francs). Le vote donne les résultats suivants : (6 votants = administrateurs) – Pour : 0 ; Contre : 1 ; Abstention : 5.

Chauve-souris Auvergne n'adhère pas à la FRANE.

Romain LEGRAND nous informe ensuite que la FRANE souhaite réaliser une plaquette sur les Chauves-souris. La FRANE souhaite rédiger les textes et demande à CSA un « aval scientifique » (relecture, correction, ...).

Le bureau se réjouit d'une telle initiative et se montre en accord avec l'arrangement proposé, avec toutefois certaines remarques et exigences :

- la FRANE souhaite réaliser des textes sur 7-8 espèces. Certains membres du bureau trouvent dommage de ne pas faire des textes pour toutes les espèces présentes en Auvergne (24 espèces) comme ce fut le cas pour d'autres plaquettes de la FRANE avant (orchidées par exemple).
- les journées de rédaction, relecture et correction devront être rémunérées à CSA (base à discuter).
- CSA souhaite qu'un certain nombre d'exemplaires de la plaquette soit mis à disposition de ses adhérents pour des animations (1000 exemplaires par exemple mais à discuter suivant le tirage total).

Romain LEGRAND a en charge les discussions avec la FRANE et le suivi de ce dossier.

Liste rouge :

Les différentes propositions sont discutées et le document définitif est entériné. La liste rouge régionale des chiroptères sera publiée dans la prochaine « Barbastelle ».

Nuit de la Chauve-souris 2002 :

Matthieu BERNARD signale qu'un site est déjà prévu dans la région (à la Roche-Blanche dans le Puy-de-Dôme – CSA et CEPA). Il signale également qu'il n'y aura pas cette année de promotion nationale à la suite d'une décision de l'assemblée des coordinateurs régionaux. Le bureau estime qu'une bonne promotion est nécessaire pour la réussite de cette manifestation et demande à Matthieu BERNARD de travailler sur un dossier de presse et une affiche.

Synthèse des SOS Chauve-souris.

Matthieu BERNARD signale qu'il travaille sur la synthèse régionale des SOS Chauve-souris en vue d'une publication et d'une demande de subvention future pour les frais occasionnés. Il demande à chacun de lui faire parvenir une mini-synthèse personnelle. Un appel sera lancé dans la prochaine « Barbastelle ».

Autorisation de capture :

Le sujet ayant déjà été abordé le matin même lors des Rencontres Nationales Chiroptères, le bureau ne s'éternise pas sur le sujet et prend simplement la décision qu'il n'y aura pas de captures lors du stage estival si les autorisations ne sont pas obtenues, malgré la perte considérable d'informations que peut occasionner la suppression de cette activité.

Location de l'exposition :

Nous venons de recevoir une demande de la Maison du Louvetier à Saurier (63) pour la location de l'exposition sur les 2 mois de l'été 2002.

Il est décidé que la location pour Saurier sera de 77€ par mois avec un chèque de caution de 1830 € (valeur de l'exposition). Le prix comprend également un diaporama et une sortie détecteur en juillet. Il s'agit d'un « prix d'ami » pour une commune faisant de gros efforts pour les Chauves-souris (acquisition de cavités d'hibernation, ...).

Les prix normaux de location sont fixés à :

- 1830€ de caution.
- 154€ de location par mois.

Le point sur les différents projets de protection :

Romain LEGRAND nous présente un gros projet de mise en protection de gîtes de reproduction et d'hibernation (27 sites). Le bureau se réjouit et soutient le lancement de ce projet de protection, le premier de « grande envergure » en Auvergne.

Cette liste de sites n'est pas encore définitivement établie et l'ajout de certains sites est à l'étude avec différents partenaires.

Un article sera consacré à ce projet dans un prochain numéro de la Barbastelle.

LISTE ROUGE CHIROPTERES AUVERGNE

La proposition définitive de liste rouge chiroptères pour l'Auvergne a été réalisée lors du CA du 23 mars 2002 à Bourges. Elle a été remise à Jean FAÏN au début du mois d'avril.

Elle comprend au total 15 espèces classées en fonction :

- des populations actuellement connues.
- de la répartition sur le territoire de ces populations (fragmentation de la population, localisation sur quelques sites...).
- de l'évolution de ces populations (stable, déclin...) : ce critère est difficile à prendre en compte en raison de l'intérêt récent porté aux chauves-souris. Nous n'avons que très peu de perspective dans le temps.

Cette liste n'est bien entendu pas figée mais se doit d'être évolutive. En effet, la connaissance sur certaines espèces est encore floue et leur statut pourrait évoluer dans les années à venir avec de nouvelles découvertes. De plus, la découverte de nouvelles espèces pourrait également modifier cette liste.

LISTE ROUGE CHIROPTERES AUVERGNE

Espèces en danger	Rhinolophe euryale
	Murin de Brandt
	Sérotine de Nilsson
	Minioptère de Schreiber

Espèces vulnérables	Murin à oreilles échancrées
	Murin de Beichstein
	Vespère de Savi
	Barbastelle

Espèces rares	Grand Rhinolophe
	Petit Rhinolophe
	Grand Murin
	Murin de Natterer
	Murin à moustaches
	Noctule commune
	Noctule de Leisler

SEJOUR DE PROSPECTION ESTIVAL 2002 EN HAUTE-LOIRE.

Pour la 7^{ème} année consécutive, Chauve-souris Auvergne organise un séjour de prospection estivale. Après le Nord-Est de l'Allier en 2001, c'est la Haute-Loire qui recevra la visite des chiroptérologues auvergnats (et d'autres régions) du 8 au 14 juillet 2002.

Le logement s'effectuera au collège Jules Vallès au Puy-en-Velay. Les frais seront partagés entre les participants, un chèque de caution de 23 € étant demandé à l'inscription.

Au programme, visite des églises, mairies, écoles, ponts... pour combler le manque de données estivales dans ce département et en particulier dans ce secteur du Puy-en-Velay. Du fait de sa position « méridionale », la Haute-Loire nous réserve peut-être quelques surprises...

De plus, prévoyez :

- duvet, vêtements chauds et imperméables.
- Tupperware et couverts pour les repas de midi.
- Tout votre matériel de terrain : lampes, bottes, détecteurs à ultrasons...

Si vous désirez participer à ce séjour, merci de renvoyer avant le 30 juin 2002, le bulletin d'inscription ci-dessous à :

Chauve-Souris Auvergne
La Font du Verne
03 350 LE BRETHON

Vous devez joindre à ce bulletin une attestation d'assurance responsabilité civile et une autorisation parentale pour les mineurs.

CHAUVE-SOURIS AUVERGNE :
7^{ème} séjour de prospection estivale.
Haute-Loire
8 au 14 juillet 2002.

Nom :
Prénom :
Adresse :

- participera à la totalité du séjour.
 participera du au juillet 2002.

Je joins un chèque de caution de 23 € à l'ordre de *Chauve-souris Auvergne*.

Fait à : Le :
Signature :

LE POINT SUR LE VOLET ANIMATION.

UNE NOUVELLE EXPOSITION POUR CHAUVE-SOURIS AUVERGNE :

Elle est enfin arrivée la nouvelle exposition de Chauve-souris Auvergne !! Constituée de 10 panneaux, richement illustrés de photographies et de dessins, et abordant la biologie des Chauves-souris, les différentes espèces d'Auvergne, les méthodes d'étude, les menaces, les mesures de protection... elle constitue un bel outil de sensibilisation du grand public.

Disponible gratuitement pour les adhérents réalisant des animations pour l'association, elle est également disponible en location pour diverses structures telles que d'autres associations de protection de la nature, collectivités locales, sites d'accueil nature, ... (153€ par mois + 1830€ de caution, valeur de l'exposition).

Il est demandé à toute personne souhaitant emprunter l'exposition de prévenir le « responsable animation » (Matthieu BERNARD) le plus tôt possible (minimum 2 semaines avant), pour des facilités d'organisation. Un planning annuel est de plus réalisé pour pouvoir faire un compte-rendu d'utilisation pour les financeurs du projet (Diren Auvergne).

LES ANIMATIONS A VENIR.

Voici les dates des animations à venir dans les prochains mois. Le programme est cette année assez limité avec deux dates pour 5 animations mais 3 animations ont déjà été réalisées.

- 22 juin 2002 : Nuit de l'été de Nature-et-Découvertes à Châtel-Guyon (responsable : Nelly LAJOINIE) et à Montaigut-le-Blanc (responsable : Matthieu Bernard)
- 24 août 2002 : Nuit de la Chauve-souris (voir article ci-dessous).

Rappel : Chauve-souris Auvergne possède maintenant un matériel d'animation disponible pour les adhérents (expo, fresque, jeu, puzzles, ...). N'hésitez pas à l'emprunter auprès du « responsable-animation ».

NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS 2002.

Pour cette 7^{ème} édition qui aura lieu le 24 août 2002, il y a de gros changements en perspective avec l'arrêt de la promotion nationale de la part de la SFPEM ce qui donne de plus grandes responsabilités et la nécessité d'organiser une bonne promotion pour les structures locales.

Chauve-souris Auvergne travaille d'ailleurs actuellement avec les différents partenaires organisateurs à la réalisation d'un tract, d'une affiche et d'un dossier de presse pour assurer une bonne promotion de l'événement.

3 sites sont prévus dans notre région :

- Montluçon (03) – Domaine des Réaux – Responsable Rémi GRIGNON – Renseignements : 04-70-29-57-52.
- Arpajon-sur-Cère (15) – Arboretum – Responsable Lydie BESSON – Renseignements : 04-71-43-27-72.
- La Roche-Blanche (63) – Salle municipale – Responsable Romain LEGRAND - Renseignement : 04-73-63-18-27.

APPEL A CONTRIBUTION : UNE SYNTHÈSE DES SOS CHAUVES-SOURIS.

Tout le monde a, un jour où l'autre, réalisé un SOS Chauve-souris et tout le monde a donc quelque part dans ses carnets des observations intéressantes. Malheureusement, cette manne de renseignements est éparpillée aux quatre coins de la région et aucune synthèse n'a jamais été réalisée (certaines données étant même absentes de la base de données « scientifiques » de l'association...).

Matthieu Bernard se propose de réaliser la première synthèse des SOS Chauve-souris sur la région Auvergne. Ce travail viserait 2 objectifs majeurs :

- Evaluer l'intérêt scientifique des SOS Chauve-souris (espèces présentes, taille des colonies, nombre de jeunes, types de gîtes, ...) mais également obtenir des renseignements sur le devenir des gîtes (aussi bien pour des individus isolés que pour des colonies).
- Evaluer la masse de travail bénévole réalisée afin d'améliorer le réseau SOS Chauve-souris (circulation de l'information, ...).

Ne seront pris en compte dans cette synthèse que les SOS ayant donné lieu à un déplacement et à l'observation d'animaux et/ou de traces (guano). Les stages estivaux ainsi que les prospections systématiques de bâtiments dans un secteur donné sont éliminés car un SOS Chauve-souris part d'abord d'une volonté du propriétaire du lieu accueillant les Chauves-souris de contacter notre association et non l'inverse comme c'est le cas pour les stages.

Toute personne intéressée est donc invitée à transmettre une liste des SOS Chauve-souris qu'elle a réalisé avec au minimum les renseignements suivants :

- Commune
- Adresse exacte
- Nom, adresse, numéro de téléphone (facultatif) du propriétaire.
- Date de visite
- Motif de la visite : problème vis à vis des déjections, du bruit, de l'odeur...
- Espèces observées et effectifs (si un comptage a été effectué).
- Localisation du gîte dans le bâtiment (combles, caves, volets, ...).
- Présence de jeunes (dans le cas de colonies).
- Autres indices de présence (cadavres, guano, ...).
- Devenir du gîte (signaler en particulier les travaux d'aménagements réalisés s'il y en a eu).
- Autres renseignements que vous jugerez utiles....

D'avance merci.

Matthieu BERNARD

10, quai d'Aubary

appart. n°6

63 320 Champeix

04-73-96-72-60.

bernard.n@club-internet.fr

A VOS AGENDAS

Cette année, de nombreux stages et séjours de prospections sont organisés dans différentes régions de fin-juin à fin-août. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter les responsables...

La Vallée de la Saône (Haute-Saône) du 27 au 30 juin.

Frais : nuit en gîte, nourriture et frais de déplacement.

Contact :

Sébastien Y. ROUE

CPEPESC – 3, rue Beauregard

25 000 BESANCON

03 81 88 66 71

cpepesc.chiropteres@wanadoo.fr

Le Val de Villé (Vallée vosgienne d'Alsace) du 29 juin au 1^{er} juillet.

Frais : nuit en gîte, nourriture et frais de déplacement.

Contact :

GEPMA

8, rue Adèle Riton

67 000 STRASBOURG

03 88 22 53 51

gepma@mageos.com

Aux abords de Dijon (Côte d'Or) du 4 au 6 juillet

Frais : nuit en gîte, nourriture et frais de déplacement.

Contact :

Stéphane G. ROUE

S.h.n.A. – G.m.h.B – Maison du Parc

58230 St-BRISSON

03 86 78 79 38

shna.gmhb@wanadoo.fr

En Champagne-Ardenne dates non connues.

Contact :

David BECU

CPNCA – Château du Val de Seine

10 110 CHAMPAGNE/SEINE

03 25 29 18 60

cpna.10.52@wanadoo.fr

En Provence, dans de nombreuses zones différentes au cours de l'été.

Contact :

Groupe Chiroptère de Provence

11, rue des Muraires

84 400 APT

04 90 04 76 79

tanguy-gcp@wanadoo.fr

Les Chauves-Souris mangent-elles des pruneaux ? (Lot-et-Garonne) du 15 au 21 juillet.

Contact :

Groupe Chiroptères Aquitaine

Erdoia

64 120 LUXE-SUMBERRAUTE

05 59 65 67 13

jpurcun@wanadoo.fr

Le nord de l'Aveyron du 26 au 28 juillet et le Sud de la Haute Garonne du 14 au 18 août.

Frais : à partager entre tous les participants.

Contact :

Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées

Espace Naturel Midi-Pyrénées

75, rue du Toec

31 076 TOULOUSE Cédex 03

05 61 15 29 69

groupechiro@free.fr

Gau enarak Baxe-Naffaroan – Chauves-Souris en Basse-Navarre (Pyrénées Atlantique) du 19 au 24 août.

Contact :

Groupe Chiroptères Aquitaine

Erdoia

64 120 LUXE-SUMBERRAUTE

05 59 65 67 13

jpurcun@wanadoo.fr

DANS LA PROCHAINE BARBASTELLE :

Bien que le contenu ne soit pas totalement arrêté, le prochain numéro de la Barbastelle devrait contenir les articles suivants :

- Compte-rendu des comptages hivernaux 2001/2002 : cet article n'a pu être publié dans ce numéro en raison d'une mauvaise remontée des observations dans certains secteurs. Nous en profitons pour rappeler à tous les observateurs de renvoyer leurs observations le plus tôt possible.
- Le point sur l'Atlas régional : il s'agira de faire le point sur les connaissances actuelles en Auvergne afin de pouvoir « cibler » les zones où beaucoup de travail reste à effectuer. Faites donc passer rapidement vos observations de l'été.
- Planning hivernal 2002/2003 : pour la cinquième année, un planning de visite hivernal sera mis en place par Chauve-Souris Auvergne. La mise en place de ce planning se fera dès cet été (envoi des courriers aux responsables de sites...).
- Bilan des animations de l'été.
- Projet de protection.
- Et d'autres articles...

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

L'Assemblée Générale de l'association de tiendra le 13 juillet 2002 au PUY-EN-VELAY à 10h00. Elle clôturera ainsi le séjour de recherche estivale dans le sud de la Haute-Loire.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, vous pouvez remplir cette procuration en faveur d'une personne présente et la renvoyer au siège de l'association avant le 1^{er} juillet.

Procuration pour l'Assemblée Générale de Chauve-Souris Auvergne du 13 juillet 2002

Je, soussigné,....., donne procuration à
M/Mme pour l'Assemblée Générale de Chauve-Souris
Auvergne qui se tiendra au PUY-EN-VELAY le 13 juillet 2002.

Fait à : Le :
Signature :

BULLETIN D'ADHESION A CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

adhère à Chauve-Souris Auvergne pour un montant de 10 €.

verse un don d'un montant de € à Chauve-Souris Auvergne.

Fait à : Le :

Signature :